



L'avortement d'une fillette brésilienne de 9 ans bouleverse le Brésil

La polémique : L'excommunication des médecins responsables de
l'avortement ainsi que de la mère de la victime

Dossier de Presse

16/03/2009

Par Adriano Leite

Sommaire

1.	L’Eglise	3
1.1.	La fillette de Alagoinha	3
1.2.	Ce que la presse n’a pas dit	3
1.3.	Auto-excommunication	4
1.4.	Le Cardinal Re soutient l’évêque brésilien	4
1.5.	La voix de la CNBB	4
1.6.	Le Secteur Nord de la CNBB présente un communiqué.....	5
1.7.	La CNBB dit que l’excommunication ne s’applique pas à ce cas	5
1.8.	Le Vatican parle de décision précipitée de la part de l’archevêque brésilien.....	5
2.	Les réactions dans la presse	6
2.1.	Le Conseil des médecins brésiliens soutient la décision du corps de médecins	6
2.2.	Le Président brésilien critique l’Eglise	6
2.3.	Le ministre de la santé.....	6
2.4.	Les réactions dans la presse mondiale	6

1. L'Eglise

1.1. La fillette de Alagoinha

L'histoire qui a choqué le Brésil

Le 06 mars 2009 le cas d'une fillette de 9 ans de Alagoinha (ville de l'Etat de Pernambuco) a fait la première de la presse brésilienne. Une grossesse résultat d'un viol, un avortement, l'excommunication des médecins et de la mère de la victime, les déclarations d'autorités du Vatican et le malaise après les déclarations du président Lula sont les éléments qui sont à la base de ce dossier.

Violée par son beau-père depuis l'âge de 6 ans, la fillette était enceinte de jumeaux. Sa sœur de 13 ans, souffrant d'un handicap mental, été également abusée par l'homme. La fillette a été conduite dans un hôpital pour se faire avorter après une impasse judiciaire.

Suite à l'avortement, l'archevêque José Cardoso a déclaré l'excommunication *Latae Sententiae* de tout le corps médical responsable de l'avortement ainsi que de la mère de la victime.

Le soir du 06 mars, la Conférence des Evêques Brésiliens (CNBB) a diffusé un communiqué concernant l'histoire de la fillette de Alagoinha et le 12 mars la présidence de la CNBB a donné une conférence de presse pour dire que personne n'était excommunié. Samedi, le 14 mars, le président de l'Académie Pontificale pour la Vie, Rino Fisichella, a écrit que l'archevêque brésilien a parlé trop vite d'excommunication et qu'il a mis en danger la crédibilité de l'enseignement de l'Eglise qui s'est montrée aux yeux du monde comme insensible, incompréhensible et sans miséricorde.

Le cas a pris une telle ampleur que même le président Lula a réagi à cette triste histoire. Le chef de l'Etat brésilien, ainsi que le ministre de la santé, ont critiqué la prise de position de l'Eglise Catholique, ce qui a provoqué un malaise entre l'Eglise et le gouvernement. La déclaration de Lula a été perçue comme un soulagement par les professionnels de la santé.

1.2. Ce que la presse n'a pas dit

Lettre du prêtre Edson Rodrigues de Alagoinha

Le prêtre Edson Rodrigues de Alagoinha (la ville où habite la victime) a diffusé une lettre où il raconte le chemin parcouru pour trouver la meilleure solution pour la fillette.

27/02/2009 - Le Conseil Tutélaire de Alagoinha accompagne l'enfant à l'IML (Instituto Médico Legal) et à l'IMIP (Instituto Médico Infantil de Caruaru) pour la réalisation d'examens physique et psychologique. Ce jour-là, la conseillée refuse de signer une autorisation pour l'avortement. Quelques jours plus tard, le Conseil envoie une lettre exprimant sa prise de position contre l'avortement.

28/02/2009 – Le père Rodrigues rend visite à la fillette et à sa maman à l'IMIP. Il ne peut pas voir l'enfant, mais il parle avec la maman qui avait signé quelques documents, dont elle ne connaissait

pas le contenu. La maman est illettrée. Elle confie au père Rodrigues sa position contraire à l'avortement.

02/03/2009 – Changement de situation. A l'arrivée à l'hôpital, le père Rodrigues apprend que la maman avait signé l'autorisation pour mettre fin à la grossesse de sa fille. Ce jour-là, le prêtre est accompagné par le père de la fillette qui n'était pas d'accord avec la décision de l'avortement. Après une conversation avec l'assistante sociale il a changé d'avis, car il avait appris que la vie de sa fille était en danger.

Face à cette situation, l'archevêque d'Olinda et de Recife fait appel à une équipe de médecins, avocats, psychologues et juristes pour étudier le cas. Le président de l'IMIP participe aussi à cette réunion. Il demande à son équipe d'annuler toute initiative d'avortement des jumeaux.

Peu après cette réunion, l'archevêque reçoit un appel du Directeur de l'IMIP pour lui dire qu'un groupe pro-avortement (Curumins) s'était rendu à l'hôpital et avait demandé avec la maman de la fillette le changement d'hôpital.

04/03/2009 – L'enfant est hospitalisée au CISAM, un centre spécialisé en grossesses à risque. A 9 heures ce jour-là, les médecins mettent fin à la grossesse de la fillette.

1.3. Auto-excommunication

Code du Droit Canon 1398

L'archevêque de Olinda et de Recife, Monseigneur José Cardoso, n'a pas excommunié les médecins et la maman de la fillette. L'archevêque a dit que selon le code canon, « l'excommunication *Latae Sententiae* est appliquée automatiquement aux personnes impliquées dans l'avortement de la fillette de Pernambuco ».

1.4. Le Cardinal Re soutient l'évêque brésilien

Interview du Président de la Commission Pontificale pour l'Amérique Latine

Le cardinal Giovanni Battista Re, président de la Commission Pontificale pour l'Amérique Latine, a estimé, dans un entretien au quotidien italien *La Stampa*, qu'il s'agissait « d'un cas triste, mais le vrai problème, c'est que les jumeaux conçus étaient des personnes innocentes qui ne pouvaient pas être éliminées ».

1.5. La voix de la CNBB

Communiqué de la CNBB le 06/03/2009

La présidence de la CNBB demande, dans un communiqué de presse, l'intervention de la justice et que le beau-père soit puni pour son acte.

« L’Eglise se fait solidaire de cet enfant et de tous les enfants victimes d’un geste si brutal, ainsi que de leurs familles »

« L’Eglise est en faveur de la vie et pour la condamnation de toute violence contre la dignité de la personne humaine »

« Nous ne sommes pas d’accord avec la décision finale d’éliminer des êtres humains innocents ».

1.6. Le Secteur Nord de la CNBB présente un communiqué

Communiqué du 06/03/2009

Dans ce communiqué de presse, les évêques de la région nord disent que « face à ce cas complexe, nous sommes navrés du manque de sérénité et de tranquillité dans la recherche d’une solution. Nous ne pouvons pas soutenir la décision finale d’éliminer la vie d’êtres humains ».

1.7. La CNBB dit que l’excommunication ne s’applique pas à ce cas

Conférence de presse des évêques brésiliens du 13/03/2009

Le secrétaire général de la CNBB, Monseigneur Dimas Lara Barbosa, a déclaré que la maman de la fillette n’avait pas été excommuniée, car elle a pris une décision sous pression et dans le but de sauver la vie de sa fille. « Nous n’avons pas d’éléments pour dire quel médecin est excommunié ou pas. Cela dépend du niveau de conscience de chacun. Seuls les professionnels qui ont agi en pleine conscience et sont habitués à la pratique de l’avortement peuvent être excommuniés ».

1.8. Le Vatican parle de décision précipitée de la part de l’archevêque brésilien

Article de Monseigneur Rino Fisichella, archevêque-président de l’Académie Pontificale pour la Vie dans le journal l’Osservatore Romano le 14/03/2009

« L’archevêque de Olinda et de Recife a trop vite parlé d’excommunication pour les médecins qui ont mis fin à la grossesse de la fillette... Avant de penser à une excommunication, il était nécessaire et urgent de sauvegarder la vie innocente de la fillette pour la ramener à un niveau d’humanité dont nous, hommes d’Eglise, devrions être les experts et les maîtres. Malheureusement, cela n’a pas été le cas, et c’est la crédibilité de notre enseignement qui s’en trouve affaiblie, enseignement qui apparaît aux yeux du monde comme insensible, incompréhensible et sans miséricorde... Techniquement, le Code du Droit Canon utilise l’expression *latae sententiae* pour indiquer que l’excommunication se fait au moment même de l’action de l’avortement. Il n’y avait aucun besoin, estimons-nous, d’une telle urgence et d’une telle publicité à annoncer quelque chose qui arrive automatiquement ».

Monseigneur Fisichella à la fillette : « Nous sommes de ton côté. Nous partageons ta souffrance et voudrions faire tout ce qui est possible pour te restituer la dignité de laquelle tu as été privée et l’amour duquel tu auras encore plus besoin. Il y en a d’autres qui méritent l’excommunication et notre pardon, pas ceux qui t’ont permis de vivre et t’ont aidée à retrouver l’espoir et la confiance ».

2. Les réactions dans la presse

2.1. Le Conseil des médecins brésiliens soutient la décision du corps de médecins

L'avortement et l'excommunication

Les représentants des Conseils Régionaux et le Syndicat des Médecins du Nord Est ont publié un communiqué en soutien à l'équipe médicale qui a mis fin à la grossesse de la fillette de 9 ans. « Du point de vue technique et éthique, la décision des médecins répond à une procédure d'avortement légale, correcte et irréprochable ».

2.2. Le Président brésilien critique l'Eglise

Lula dit que les médecins ont pris la bonne décision

« En tant que chrétien et catholique je suis navré qu'un évêque de l'Eglise Catholique ait un comportement si conservateur. Il n'est pas possible d'autoriser qu'une fillette violée par son beau-père ait cet enfant, en plus parce qu'elle courrait un danger de mort. Je pense que dans ce cas, la médecine a été plus correcte que l'Eglise ».

2.3. Le ministre de la santé

« La décision de l'Eglise a été radicale et inadéquate »

La décision de l'Eglise a été critiquée par le ministre de la santé José Gomes Temporão : « La loi est très claire : l'interruption de la grossesse est autorisée dans le cas d'un viol ou quand il y a danger de mort pour la femme ».

2.4. Les réactions dans la presse mondiale

Corriere della Sera/Italie : « L'archevêque n'a pas l'autorité pour appliquer l'excommunication, mais a eu l'appui du Vatican ».

El País/Espagne : « Le cas a mis l'Eglise et l'Etat en opposition dans un pays où les rôles des deux acteurs ne sont pas homogènes ».

The New York Times/USA : « La grossesse représentait un risque sérieux pour la santé de la fillette ».

La Libre/Belgique : « L'Eglise du Brésil revient sur la décision de l'excommunication ».

Le Monde/France : « Excommunication au Brésil : des évêques français indignés ».